

FR

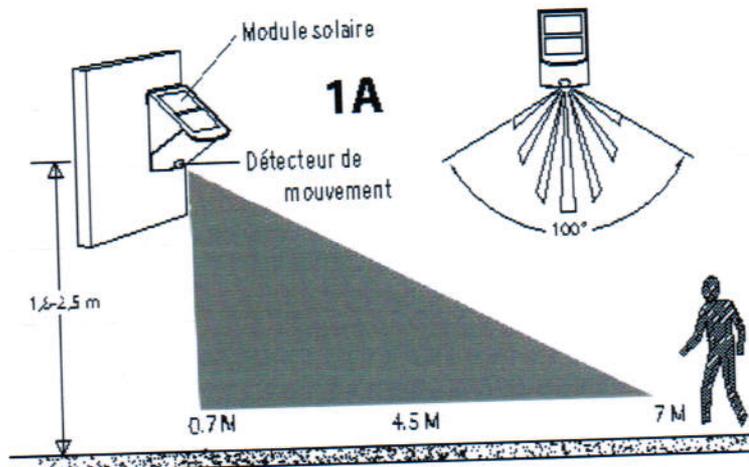
Instructions d'installation et d'utilisation Lampe solaire murale à LED SOL 04

INTRODUCTION

La lampe fonctionne avec un détecteur de mouvement intégré, qui cherche en permanence les sources de chaleur se déplaçant dans sa zone de surveillance. Dès qu'une source de chaleur (comme une personne ou une voiture) est découverte dans sa zone, la lampe s'allume immédiatement et reste allumée tant que la source de chaleur se déplace dans la zone de surveillance.

SUGGESTIONS D'INSTALLATION

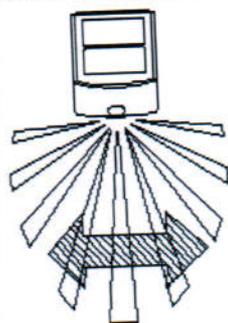
- La lampe doit être fixée, dans le meilleur des cas, à une hauteur comprise entre 1,8 et 2,5 mètres pour atteindre la zone de surveillance maximale (voir ill.1A).



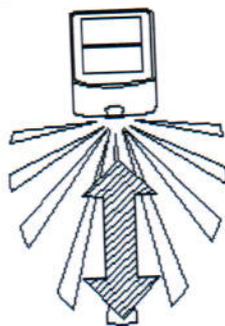
- Pour éviter des déclenchements intempestifs, il est recommandé d'installer la lampe loin de sources de chaleur comme les climatisations, d'autres éclairages extérieurs, de voitures utilisées, d'orifices d'échappement de fumée ainsi que de sources de fortes interférences électromagnétiques.
- Veuillez ne pas orienter le capteur vers des surfaces réfléchissantes comme les murs blancs, les piscines etc.
- La zone de surveillance du détecteur de mouvement (env. 7 mètres pour un angle de saisie de 100°) peut varier en fonction de la hauteur de montage et du lieu de montage. La zone de surveillance peut varier également par des températures ambiantes changeantes.
- Avant de choisir un emplacement pour l'installation, veuillez tenir compte que le détecteur de mouvement réagit plus sensiblement aux mouvements effectués en travers de la zone de surveillance qu'aux mouvements qui s'approchent directement ou s'éloignent du capteur (voir ill.1B).

Lampe solaire murale à LED SOL 04Notice d'utilisation 

Bonne reconnaissance

**1B**

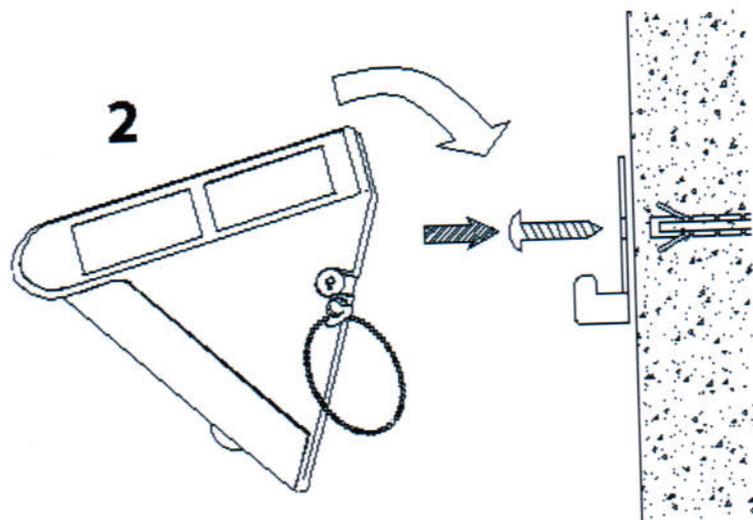
Mauvaise reconnaissance



- Fixez la lampe de sorte que le module solaire reçoive au cours de la journée le RAYONNEMENT SOLAIRE DIRECT maximal.

ÉTAPES DE L'INSTALLATION

1. Retirez la plaque de montage de la lampe en déverrouillant le verrouillage à l'aide de la clé fournie en direction de « OPEN ».
2. Percez deux trous dans le mur auquel vous souhaitez apposer la lampe et fixez ensuite la plaque de montage avec les vis (voir ill. 2).



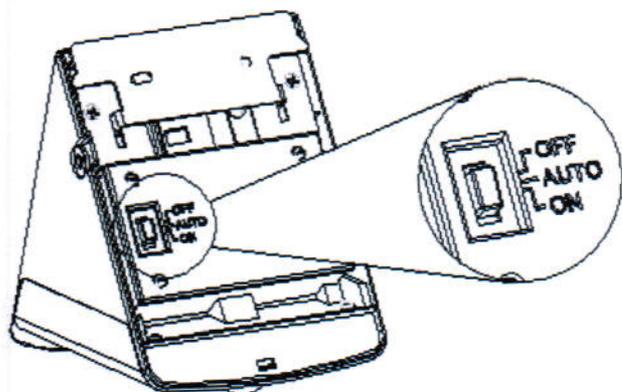
3. Fixez la lampe sur la plaque de montage et sécurisez-la en tournant la clé en direction de « LOCK ». Retirez la clé et conservez-la pour le prochain usage.

SERVICE

1. Les accus intérieurs sont chargés par l'intermédiaire du module solaire. Plus longtemps le module solaire est soumis à la lumière solaire directe pendant la journée, plus longtemps la lampe pourra rester allumée. Avant la mise en service de la lampe, les accus doivent être chargés au moins pendant 3 à 4 jours à la lumière solaire (placer l'interrupteur coulissant sur OFF). Alternativement, les accus peuvent aussi être chargés dans un chargeur disponible dans le commerce.
2. Après que les accus sont chargés, la lampe peut être mise en service. Au moyen de l'interrupteur coulissant se trouvant au dos du boîtier, il est possible de régler les modes de fonctionnement suivants :



AUTO : mode normal par le détecteur de mouvement intégré
ON : lumière en continu (par exemple comme lampe de secours)
OFF : désactivation pour stockage et chargement



FUNCTIONNEMENT

1. Quand la lampe est activée pour la première fois, les LED s'allument et le détecteur de mouvement commence à s'échauffer. Les LED restent allumées env. 40 secondes, ensuite elles clignotent 3 fois et passent en mode de fonctionnement.
2. La lampe est équipée d'un interrupteur crépusculaire, c.-à-d. que la lampe s'allume en mode de fonctionnement « AUTO » seulement quand il fait sombre. Les LED s'allument en cas de mouvement dans la zone de surveillance et restent allumées jusqu'à env. 60 secondes après le dernier mouvement. Si un mouvement est détecté pendant le temps d'éclairage, la durée d'éclairage recommence depuis le début et les LED restent allumées 60 autres secondes.
3. A la lumière du jour ou dans un milieu clartueux, la lampe n'est pas activée par les mouvements.

REPLACEMENT DES ACCUS RECHARGEABLES

1. Placez l'interrupteur en position OFF.
2. Retirez les vis du couvercle des piles au dos de la lampe.
3. Retirez les vieux accus et remplacez ceux-ci par trois nouveaux accus rechargeables AA Ni-MH 1,2 V. Ce faisant, respectez absolument la bonne polarité +/-.
4. Avant d'utiliser la lampe, les accus doivent être chargés au minimum pendant 3 à 4 jours à la lumière solaire (l'interrupteur coulissant reste en position OFF).

Lampe solaire murale à LED SOL 04

Notice d'utilisation 

SOLUTION DES ERREURS

Problème La lampe ne s'allume pas en cas de mouvements dans la zone de surveillance.

Cause possible

1. Accus sont déchargés
2. Éclairage proche trop clarteux.

Remède proposé

Recharger les accus
Orienter l'unité loin de l'éclairage

Problème La lampe s'allume pour une raison inconnue (déclenchement intempestif).

Cause possible

1. Sources de chaleur comme climatisations, conduits de fumée, autre éclairage extérieur, voitures utilisées activent le capteur.
2. Animaux, par exemple martre ou animaux domestiques.
3. Réflexions de la piscine ou de surfaces réfléchissantes.

Remède proposé

Placez la lampe hors de portée ouvertures d'aération, de ces sources.

Une réorientation de la lampe peut être utile.

Réorienter la lampe

Attention : le détecteur de mouvement est plus sensible en milieu sec et froid qu'en milieu humide et chaud.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Accu :

3 accus AA 1,2 V - 600 mAh

Capacité :

0,3 W LED x 4

Tension électrique :

3,6 V tension continue

Durée d'éclairage :

60 ± 2 sec.

Zone de surveillance :

100°, max. 7 mètres

Type de protection :

IP44



TRAITEMENT DES DÉCHETS

 Éliminez les appareils électriques en respectant l'environnement ! Les appareils électroniques n'ont pas leur place dans les ordures ménagères. Conformément à la directive européenne 2002/96/CE sur les appareils électriques et électroniques, les appareils électriques usagers doivent être collectés séparément et déposés dans un centre de recyclage respectueux de l'environnement. Vous pouvez connaître les possibilités de traitement des déchets de l'appareil ayant servi auprès de votre administration communale ou municipale.

 **Domages environnementaux suite à un mauvais traitement des déchets relatif aux piles et accus !**

 Piles et accus n'ont pas leur place dans les ordures ménagères. Ils peuvent contenir des métaux lourds toxiques et sont soumis à un traitement des déchets spécial. Par conséquent, rendez les piles usées auprès d'un centre de collecte communal.